

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL Séance du 24 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 novembre à 20h00, les membres du comité syndical légalement convoqués le 18 novembre 2025, se sont réunis à Vigny, sous la présidence de Mme Catherine Carpentier, Présidente du Syndicat intercommunal (SI) CONSERVATOIRE DU VEXIN.

DELEGUES PRESENTS :

CCVC (CC adhérente au SI CONSERVATOIRE DU VEXIN) : M. Picard d'Ableiges, Mme Mathon d'Avernes, Mme Deltruc de Boissy-l'Aillerie, M. Bechet de Brignancourt, M. Visbecq de Clery-en-Vexin, Mme Gallo-Grosos de Commeny, M. Teillard de Condécourt, Mme Duchêne de Frémainville, Mme Carpentier de Grisy-les-Plâtres, Mme Bernard et Mme Le Boucher de Guiry-en-Vexin, Mme Dufour du Bellay-en-Vexin, Mme Lucas de Marines, Mme Perouelle de Nucourt, M. Vinolas de Seraincourt, M. Ginoux de Théméricourt, Mme Plesse d'Us, M. Madi de Vigny,

CCVVS : Mme Sorel d'Ambleville, M. Vendassi d'Arthies, M. Caurette de Chaussy, M. Dumas de Genainville, M. Millouet de Maudétour-en-Vexin, M. Duchesne d'Omerville, Mme Sophiyair de Saint-Clair-sur-Epte ;

DELEGUES EXCUSES :

M. Bru de Berville (ccvc), Mme George de Brignancourt (ccvc), Mme Aglave-Lucas de Chars (ccvc), M. Veres et Mme Barbieri de Magny en Vexin (ccvvs), Mourgue de Montgeroult (ccvc), Mme Lourtial de Vigny (ccvc), Mmes Cheriot et Marandet de Wy dit Joli Village (ccvvs) ;

COMMUNES NON REPRÉSENTÉES :

Bréançon (ccvc), Cormeilles en Vexin (ccvc), Courcelles-sur-Viosne Frémécourt (ccvc), Frémécourt (ccvc), Haravilliers (ccvc), Le Heaulme (ccvc), Le Perchay (ccvc), Moussy (ccvc), Neuilly-en-Vexin (ccvc), Sagy (ccvc), Saint-Gervais (ccvvs), Santeuil (ccvc), Theuville (ccvc),

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : Mme Belgrine Rever directrice du Conservatoire du Vexin et Pairé secrétaire du SI Conservatoire du Vexin.

1 POUVOIR DONNÉ : Mme Morgue de Longuesse à Mme Sorel

Au total, 24 maires ou délégués sont présents, représentant 25 des 43 communes adhérentes, le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 20h10

Mme Pairé est nommée secrétaire de séance.

DM 2 au BP 2025 – Erreur relevée sur les amortissements en 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1612-1 et suivants relatifs aux règles budgétaires et comptables ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2025 adopté par délibération n° 2025 02-05 du 13 février 2025 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à la collectivité ;

Considérant qu'une erreur a été constatée, en section d'investissement, sur le montant des amortissements : omission de 284 € ;

Considérant qu'il convient de procéder à une régularisation des écritures par le biais d'une décision modificative, sans modifier l'équilibre global du budget ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil syndical :

Article 1 – Approuve la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Recettes
FONCTIONNEMENT					
D 6064 : Fournitures administratives		284,00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		284,00 €			
D 6811 : Dot. amort. immos incorporelles			284,00 €		
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sectio			284,00 €		
Total		284,00 €		284,00 €	
INVESTISSEMENT					
R 28188 : Autres immo. corporelles					284,00 €
TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre sectio					284,00 €
R 10222 : FCTVA				284,00 €	
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves				284,00 €	
Total				284,00 €	284,00 €
Total Général		0,00 €			0,00 €

Article 2 – Dit que la décision modificative est sans impact sur l'équilibre global du budget

Article 3 – Autorise Monsieur/Madame le Maire à procéder à toutes les opérations comptables nécessaires et à transmettre la présente délibération au comptable public.

PJ : pages de signatures

Fait à Marines, le 25 novembre 2025

*Certifié exécutoire après dépôt en
Préfecture et publication le :*

La Présidente :

Pour extrait certifié conforme,
Le 25 novembre 2025

La Présidente,
Catherine Carpentier

CONSERVATOIRE DU VEXIN
2 Bd Gambetta
95640 MARINES

Tel : 01 30 39 20 65

CONSERVATOIRE DU VEXIN
2 Bd Gambetta
95640 MARINES

Tel : 01 30 39 20 65

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité Syndical

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Nombre de membres en exercice :	43
Nombre de membres présents	
Nombre de suffrages exprimés	
VOTES : Contre	Pour
Date de convocation :	18/11/2025

L'an , le , le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Mme Carpentier Catherine, Présidente.

Objet :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6064 : Fournitures administratives		284,00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		284,00 €		
D 6811 : Dot. amort. immos incorporelles			284,00 €	
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sectio			284,00 €	
Total	284,00 €	284,00 €		
INVESTISSEMENT				
R 28188 : Autres immo. corporelles				284,00 €
TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre sectio				284,00 €
R 10222 : FCTVA			284,00 €	
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves			284,00 €	
Total			284,00 €	284,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Signataires : Ableiges

Ambleville

Arthies

Avernes

Berville

Boissy l'Aillerie

Bréançon

Brignancourt

Chars

Chaussy

Cléry en Vexin

Commeny

Condécourt

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité Syndical

Cormeilles en Vexin

Coucelles sur Viosne

Frémainville

Frémécourt

Genainville

Grisy les plâtres

Guiry en Vexin

Haravilliers

Le Bellay en Vexin

Le Heaulme

Le Perchay

Longuesse

Magny en Vexin

Marines

Maudetour

Montgeroult

Moussy

Neuilly en Vexin

Nucourt

Omerville

Sagy

Saint Clair sur Epte

Saint Gervais

Santeuil

Seraincourt

Théméricourt

Theuville

Us

Vigny

Wy Dit Joli Village

Certifié exécutoire par Mme Carpentier Catherine, Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A. Marines, le 25/11/25

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Présidente

CONSERVATOIRE DU VEXIN

2 rue de l'Étang

95130 ANTONNES



Tel : 01 30 33 20 65